

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

Arrondissement d'ANNECY

Canton de FAVERGES



**MAIRIE
DE
SERRAVAL**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le vingt-sept mars deux mille vingt-trois, le Conseil Municipal de la Commune de SERRAVAL s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Philippe ROISINE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de conseillers votants : 12

Résultats des votes : pour 12 contre 0 abstention

Présents : Philippe ROISINE, Pascal CHEVALLEREAU, Stéphane GUYONNAUD, Vincent HUDRY-CLERGEON, Jean-Marc JONO, Nathalie MASSART, Julien MICHEL, Philippe MOLON, Pascal OUVRIER-NEYRET, , Stéphane TISSOT.

Absents (excusés) : Chrystel DEMIZIEUX, Yann HARDY, Sylvain SOBOTA.

Ont donné pouvoir : Chrystel DEMIZIEUX à Stéphane TISSOT

Yann HARDY à Stéphane GUYONNAUD.

Sylvain SOBOTA à Vincent HUDRY-CLERGEON.

Julien MICHEL a été élu secrétaire de séance

Objet : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL 2022. DEL_04162023

Sous la présidence de Monsieur Vincent HUDRY-CLERGEON, Adjoint, le Conseil Municipal examine le compte administratif du budget principal 2022 qui s'établit ainsi :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
011 Charges à caractère général	190 471,87	013 Atténuations de charges	3 984,55
012 Charges de personnel	242 916,20	70 Produits des services	75 648,48
65 Autres charges de gestion courante	94 293,89	73 Impôts et taxes	514 947,49
66 Charges financières	16 789,49	74 Dotations et participations	144 841,29
014 Atténuation de produits	21 954,00	75 Autres produits de gestion courante	3 096,19
042 Opérations d'ordre entre sections	19 577,88	76 Produits financiers	3,00
67 Charges exceptionnelles	32 028,33	77 Produits exceptionnels	35 156,57
		002 Excédent de fonctionnement	65 501,72
TOTAL	618 031,66	TOTAL	843 179,29

Résultat de fonctionnement : + 225 147,63 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
16 Emprunts et de dettes	360 040,32	10 Dotations, fonds divers et réserves	249 932,38
21 Immobilisations corporelles	27 179,62	13 Subventions d'investissement	37 550,00
23 Immobilisations en cours	72 284,21	28 Amortissements	19 577,88
204 Subventions d'équipement versées	21 821,39	041 Opération d'ordre	31 987,97
20 Immobilisations incorporelles	4 140,00	16 Emprunt	1 600,00
192 Moins value de cession	27 487,97	001 Excédent d'investissement	203 550,59
TOTAL	512 953,51	TOTAL	544 198,82

Résultat d'investissement : + 31 245,31 €

Compte tenu des restes à réaliser :

- en dépenses d'investissement 47 181,87 €

Résultat réel d'investissement : - 15 936,56 €

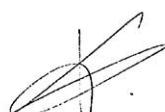
Hors de la présence de Monsieur Philippe ROISINE, Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget principal 2022.

Le vingt-sept mars deux mille vingt-trois,

Le Maire,
Philippe ROISINE



Le Secrétaire de séance,
Julien MICHEL



Délibération certifiée exécutoire compte tenu :

- de sa télétransmission en Préfecture le 30/03/2023
- de sa publication le 30/03/2023

Le Maire,
Philippe ROISINE.



74230 SERRAVAL • ☎ 04 50 27 50 09 • Fax 04 50 27 54 21

Courriel : mairie@serraval.fr • Site internet : www.serraval.fr

265

Code INSEE

COMMUNE DE SERRAVAL

Commune

CA 2022

14

ARRETE - SIGNATURES

Présenté par le Maire

A Serraval

, le 27/03/2023

Le Maire

Philippe Roisine

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 12

VOTES :	Pour	12
	Contre	0
	Abstentions	0

Date de convocation : 20/03/2023

Délibéré par le Conseil Municipal

réuni en session ordinaire

A Serraval , le 27/03/2023

le Conseil Municipal

CHEVALLEREAU Pascal

S.P.

DEMIZIEUX Chrystel a donné pouvoir à TISSOT Stéphane

Chrystel

GUYONNAUD Stéphane

Stephane

HARDY Yann a donné pouvoir à GUYONNAUD Stéphane

Yann

HUDRY-CLERGEON Vincent

Vincent

JONO Jean-Marc

JM

MASSART Nathalie

Nathalie

MICHEL Julien

Julien

MOLON Philippe

Philippe

PAILLOT Sarah

Sarah

SOBOTA Sylvain a donné pouvoir à HUDRY-CLERGEON Vincent

Sylvain

TISSOT Stéphane

Stephane

Certifié exécutoire par le Maire et de la publication, le

, compte tenu de la transmission en

préfecture, le

A Serraval

, le 27/03/2023



*Le Maire
Philippe Roisine*